



Directeur de publication : Thierry Péronne
Responsable du journal : Thierry Péronne
Rédaction : T.Péronne, S. de Royer-Dupré, A.
Le Guern, F. Martin, P.Haury
Photos : M. Haury

Maï 2015

LE MOT DU MAIRE

Le Printemps, le cycle de la vie qui recommence !

Le budget est un de ces éléments qui règle l'activité communale de l'année. Prenez-en connaissance et n'hésitez pas à poser vos questions aux élus. Nos prévisions et nos orientations sont l'avenir de notre commune. Pas d'augmentation des taux d'imposition pour cette année.

Des investissements dans l'isolation et la mise en valeur du patrimoine locatif.

Des espaces verts aménagés pour diminuer les arrosages et faciliter leur entretien. En espérant qu'ils vous plaisent...

Un élagage indispensable a eu lieu sur certaines voies communales, certes une charge pour la collectivité mais une sécurité pour les usagers et le maintien de l'état de la chaussée : donc des économies à long terme.

D'autre part, les chemins communaux sont le bien de TOUS... et je souhaite que chacun en fasse un usage adapté, dans le respect de leurs caractéristiques, pour une longévité accrue.

Oui, le Printemps est là ! Alors si vous avez le souhait de faire du nettoyage, le désir d'embellir votre maison, de fleurir votre façade ou votre jardin, n'hésitez pas ! C'est bon pour votre moral et l'image de notre village : accueillant, coloré et vivant.

Bonne lecture,

Thierry PERONNE

Les comptes administratifs 2014

Le Compte Administratif correspond à la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. C'est un élément fondamental dans l'analyse des finances de la Collectivité, puisqu'il permet de constater l'exécution du budget et de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés.

Budget principal

En fonctionnement, les dépenses sont de 675.429 € et les recettes de 1.038.143 €.

En investissement, les dépenses sont de 91.888 € et les recettes de 61.830 €.

Soit un excédent de fonctionnement de 362.714 € et un déficit d'investissement de 30.058 €.

Budget de Chauverne

Excédent de fonctionnement de 21.224 € et excédent d'investissement de 36.313 €.

Budget de Malmouche

Excédent de fonctionnement de 68.613 € et excédent d'investissement de 2.174 €

Budget Assainissement

Excédent de fonctionnement de 11.949 € et excédent d'investissement de 675 €

Pour le CCAS

Excédent de fonctionnement de 2.930 €.

Le budget primitif 2015

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus. Le budget est voté par le conseil municipal. Concernant notre commune, il a été adopté le vendredi 10 Avril.

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses et de recettes sont donc visés par le Maire. Toutefois, c'est le Trésor Public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

Le budget est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant total de 826.395 € servent au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus ; elles peuvent être regroupées de la façon suivante :

- Charges à caractère général : 303.504 € (Eau, assainissement, combustibles, carburant, fournitures diverses, entretien bâtiments, voirie, forêts, feu d'artifice, frais postaux, taxes foncières...)
- Charges de personnel et frais assimilés : 259.642 €
- Autres charges de gestion courante: 228.634 € (Indemnités élus, travaux de voirie réalisés par le SIERS...). La commune finance les travaux qui sont réalisés à Chauverne pour un montant de 120.000 €, dépense compensée par une subvention du même montant de la section de Chauverne à la commune.
- Intérêts des emprunts : 7.000 €
- Subventions : 27.615 €

- A.L.C.M. Bibliothèque	20.000 €
- LES MOUSSUS	4.000 €
- C.A.S.T.E.L.	1.200 €
- UNION D.D.E.N.	50 €
- SAVIGNY TIERS-MONDE	200 €
- STE DE PECHE	300 €
- C.C.J.A.	50 €
- Amicale POMPIERS	50 €
- A.B.EL.COL.	75 €
- G.V.A.	50 €
- ART ET NATURE AU THAURION	1.200 €
- Collège Bénévent (voyage en ES)	80 €
- Collège Bourganeuf - Auvergne	30 €
- Collège Bourganeuf - GB	30 €
- Tour du Limousin	300 €



Les recettes de fonctionnement (d'un montant total de 1.093.395 €) peuvent être regroupées de la façon suivante :

- Produits des différents services: 25.800 € (Coupes de bois, redevance funéraire, cantine, camping, gîte d'étape...)

- Impôts et taxes: 412.333 € (Le Conseil Municipal reconduit les taux des 3 taxes locales, sans changement par rapport à 2014 ; à savoir : taxe d'habitation : 15,50%, taxe foncière : 11,77%, foncier non bâti : 27,30%)
- Subventions et dotations diverses : 274.104 € (État, département, CAF), dont 120.000 € de subvention pour Chauverne. Pour les dotations de l'état, la baisse est de 15% par rapport à l'année dernière.
- Revenu des immeubles et divers: 61.500 €
- Résultat 2014 reporté : 319.658 €

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève à 267.000 € ; elle constitue l'autofinancement à virer dans les recettes d'investissement qui atteignent ainsi 334.202 € ; cette somme sera entièrement utilisée pour couvrir en 2015 les dépenses d'investissement et financer le remboursement du capital des emprunts.

2) La section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Les dépenses d'investissement : Les programmes d'investissement décidés par le conseil municipal sont les suivants :

- Réparation des bâtiments communaux : 40.000 € (fenêtres de la fondation Devillechabrolle, travaux sur le bâtiment de la poste, autres gros travaux de rénovation....)
- Acquisition de matériel : 25.000 € (achat d'ordinateur, balayeuse, électroménager, outillage...)
- Voiries, réseaux, villages : 32.000 € (aménagement aire camping-car, mise en place signalétique touristique, achats de terrains pour faciliter l'accès de certains villages....)
- Éclairage public : 30.000 € Pour répondre aux exigences que nous nous sommes fixées, nous allons donc lancer un programme coordonné :
 - o de diagnostic de l'éclairage public communal ;
 - o de mise aux normes de l'éclairage public dans le bourg ;
 - o de résorption de lampes et matériels vétustes pour mettre en conformité l'éclairage public avec les exigences de Grenelle ;
 - o de gestion de façon efficiente de l'éclairage public dans la durée (jusqu'à 40 % d'économie sur la facture d'énergie);
 - o de mise en valeur de l'espace public par la lumière ; et garantir un meilleur contrôle et recyclage des équipements ;
- Aménagement bourg : 20.000 € (travaux visant à améliorer la sécurité des usagers du bourg)
- Parc paysager : 31.000 € (Achat de terrains autour de l'église et travaux divers...)
- Église : 79.045 €
- Réseau de chaleur : 11.300 € (étude de faisabilité du réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois)

Les recettes d'investissement sont constituées de dotations et fonds divers (Fonds de compensation de la TVA) à hauteur de 8.994 €, l'excédent de fonctionnements capitalisés pour un montant de 43.056 €, la vente de la balayeuse pour 5.000 €, la subvention du SDEC de 6.552 € pour l'étude de faisabilité, le reste étant constitué par l'autofinancement pour un montant de 267.000 €.

Pour Chauverne, le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de : 141.224 € et en investissement à la somme de : 277.898 € (projet de rénovation de la traversée du village).

Pour Malmouche, le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de : 68.613 € et en investissement à la somme de : 7.487 € (divers travaux d'aménagement).

Pour l'Assainissement, le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de : 34.090 € et en investissement à la somme de : 18.957 €.

Pour la CCAS, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 4.200 €.

☛ **Le budget communal peut être consulté en mairie, les frais de photocopie étant à la charge des demandeurs.**

8 mai - Victoire 1945

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 heures 30 au Monument. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et la population de Châtelus est cordialement invitée à y participer

INTERVIEW DE MADAME DUBOS

« C'est en 1936 que mes parents sont venus s'installer en Creuse. En 1939, j'avais 12 ans et la vie était bien calme à Châtelus. Nous habitions alors dans la maison appartenant aux Devillechabrolle, située dans le haut du bourg. Mon père et ma mère y tenaient là, le restaurant et la salle de bal.

Je me souviens très bien du jour de la déclaration de la guerre, le 3 septembre 1939. Lorsque le tocsin sonna dans le village, mon grand-père, qui avait fait la guerre de 14/18, se mit alors dans tous ses états ; d'ailleurs je crois bien qu'il en pleurait et ma grand-mère en le regardant lui disait « chaba te Justin, chaba te ». Le garde-champêtre, le père Jabely est passé dans le bourg. Il venait annoncer la terrible nouvelle. La mobilisation de tous les hommes valides s'est alors effectuée avec résignation. Les soldats une fois partis au front, il ne restait plus dans le village que les femmes et quelques vétérans de la première guerre.

Je me souviens bien du temps de la débâcle quand de nombreux réfugiés ont afflué dans la commune : Castelmarchois d'origine et leurs enfants qui se repliaient sur leur terre natale, mais aussi, gens du Nord. Il y avait aussi des bohémiens qui vivaient un peu à l'écart. Ils sont restés tout le temps de la guerre et ont même fait souche dans le pays.

Mes parents ne disaient rien devant moi de ce qui se passait en France, mais quand ils écoutaient Radio-Londres, je les entendais commenter les événements. À Châtelus pendant cette « drôle de guerre », on vivait comme de coutume. Les femmes se sont organisées pour torréfier l'orge et en faire du café. Madame MONICO qui était italienne nous a appris à faire des pâtes. On allait retirer les doryphores des pommes de terre pour les donner aux poules, pour leur plus grand plaisir.

En juin 1940, le jour de ma communion, lorsque je suis sortie de l'église, j'ai vu plein de soldats devant la gendarmerie ; il y en avait partout. Ils étaient plus d'une centaine à fuir, pris en chasse par les avions italiens. Pour les accueillir à Châtelus, on avait organisé un cantonnement dans la salle de bal de chez mes parents.

À l'école, nous étions une centaine d'enfants. Parmi ceux-ci, il y avait un grand nombre de petits réfugiés. Ils étaient logés dans les fermes aux alentours, à Tournaud, aux Côtes, au Chataignaud, à la Clupte

En décembre 1940, après l'armistice, il a été décidé de ramasser tous les fusils dans le pays. Les chasseurs devaient ramener leur matériel à la mairie. Le 16 décembre, les gendarmes sont arrivés à la maison et se sont adressés à mon père en lui disant : « on vient chercher votre fusil et on vous emmène » ; cela a jeté un froid parmi nous. Il faut savoir qu'en cette fin d'année, la municipalité de Chatelus avait été suspendue et remplacée par une délégation spéciale ne comportant que des Vichystes sûrs. C'est ainsi que mon père, connu comme étant communiste, fut incarcéré, en même temps que messieurs Chénéraille et Gaucher, dans le camp de Saint Germain les Belles en Haute Vienne ; il sera libéré en février 1941.

À Châtelus, on avait monté une troupe de théâtre, on se réunissait entre copains et copines et on jouait au furet ; on faisait des charades ; on donnait des représentations et avec l'argent qu'on récoltait, on envoyait des colis aux prisonniers. Il y avait aussi quelques bals. On allait en pèlerinage à Sauvagnac en gazogène et à Saint Goussaud pour piquer le petit bœuf. Voilà c'étaient nos grandes sorties. On souffrait moralement le quotidien de la guerre moins physiquement, à part la pénurie de chocolats, de sucre, d'huile et de pain.

Nous étions bien au courant des évènements qui se déroulait dans le pays. Mon père se fâchait souvent avec mon grand-père à propos de Pétain qui était en général bien accepté par la population: en effet, les gens en avaient tellement marre de la guerre que beaucoup d'entre eux voyaient d'un bon œil la fin des hostilités : Le traumatisme de la Grande Guerre qui entraîna la mort de nombreux jeunes était trop proche pour être oublié ; ils ont donc pensé que cet armistice de juin 1940 était bon pour le pays. Dans ce contexte historique, Pétain avait pour un grand nombre de personnes l'image d'un sauveur... A l'école, les instituteurs faisaient chanter aux enfants « Maréchal, nous voilà ! », propagande de l'Etat de Vichy pour glorifier Pétain. Mais à Chatelus, par contre, on n'était pas trop d'accord pour entonner cet hymne en classe.

Voilà donc mes souvenirs des années 1939/1941 à Chatelus. Il faut dire que les femmes n'ont pas été trop malheureuses pendant cette période. Elles allaient de temps en temps à vélo au moulin de la Planche, du côté des Billanges, pour chercher de la farine et à Saint Sulpice Laurière, de la laine. Les poules ne pondaient pas, les vaches ne donnaient plus de lait et cette prétendue pénurie faisait monter les prix pour le bonheur de certains; on envoyait de la viande à Paris. La population de Châtelus, en majorité paysanne, se nourrissait correctement des produits de la terre. »

POUR LE 15 AOÛT, NOUS SERONS TOUS « ICI »



À Châtelus-le-Marcheix, la fête du 15 août, c'est le rendez-vous incontournable qui rassemble et divertit les concitoyens grâce à une journée festive bien appréciée de tous. Le 15 août, c'est aussi un temps fort que la municipalité partage, tous les ans, avec les partenaires associatifs dans l'organisation du programme des festivités.

Cette année, nous voulons vous offrir un « plus » par rapport aux années précédentes en vous proposant la tenue d'un festival. Cette manifestation, intitulée « **Vous êtes ici** », veut stimuler le dynamisme de la commune en organisant une série de points de rencontre avec les Castelmarchois au cœur de la fête.

Ainsi, parmi les nombreuses activités qui émailleront cette journée du 15 août, des visites guidées théâtralisées seront conduites avec les bénévoles dans le but de mettre en lumière le patrimoine culturel et architectural du bourg. Ces visites, au départ assez classiques, recèleront des surprises : chorales burlesques, interventions de personnages mythiques locaux, etc...

Pour préparer au mieux ce festival, les organisateurs ont planifié, en amont, des stages gratuits qui se tiendront à Chatelus-le-Marcheix. Tout d'abord, durant le week-end du 16 et 17 mai, les animateurs viendront nous offrir une séance d'initiation au théâtre burlesque pour adultes, accessible à tous dès 16 ans, sur inscription. Ensuite, pour le week-end du 13 et 14 juin, ils nous proposent un autre stage théâtral et un atelier à l'intention des enfants désireux de participer à la création de la signalétique du festival. Enfin, du 1er au 14 août, tous les bénévoles achèveront les préparatifs de la chorale burlesque, des visites guidées et des séances de lecture.

Le samedi 15 août, ce sera le grand jour à Chatelus-le-Marcheix: brocante, exposition de photos et de peintures, visites guidées théâtralisées du bourg, lectures de textes à la bibliothèque et rencontres avec l'écrivain Pierre Michon, scènes musicales et chorales, spectacles familiaux avec enfants, guinguette à la plage, concours de pêche et bien sûr le traditionnel feu d'artifice.

La municipalité tient à remercier tous les acteurs qui, dès maintenant, contribuent localement à dynamiser et mettre en valeur notre territoire. L'effet populaire de ce festival permettra de montrer que Châtelus-le-Marcheix recèle de nombreux hommes et femmes impliqués et dévoués, capables d'assurer le succès de notre fête patronale du 15 août.

VIE ASSOCIATIVE

☛ **Marché gratuit le dimanche 10 mai, de 9h 30 à 18h**

ALCM - Bibliothèque

✚ **CALENDRIER 2016 "Chatelus et ses villages d'Autrefois"**

- Nous sollicitons votre participation : vous avez certainement d'anciennes photos des années 1930 aux années 1970. Pour participer à l'édition du calendrier 2016 : Déposez vos Anciennes Photos à la Bibliothèque, jusqu'au 15 Septembre 2015, sur une clé USB, un DVD ou sur papier

✚ **EXPOSITIONS**

- Sculpture : Laetitia RIBIERE *jusqu'au 30 Mai 2015.*
- Expo : BDP "Les Abeilles" *Du 02 Juin au 17 Juin 2015*
- Peinture : Pierre CLEMENCEAU Vernissage : 20 Juin 2015 à 17 h *Du 20 Juin au 30 Juillet 2015.*
- Expo : Atelier BD, Les Œuvres des Enfants *Du 07 Août au 13 Août 2015*
- Peinture ou Photographie *Du 14 Août au 17 Septembre 2015.*
- Expo : BDP (à définir *Du 18 Septembre au 30 Septembre 2015.*

✚ **STAGE D'ÉTÉ Du 03 Août au 07 Août 2015**

- Stage pour enfants : atelier BD, animé par REMINGO de "l'école du crayon de bois"
Pour 10 enfants à partir de 6 ans - 2 heures par jour (10h-12h)
Inscription à partir du 16 Juin, auprès de Yasmin Marion/ 05.55.64.79.02
Expo : Des œuvres des enfants du 07 Août au 13 Août 2015

✚ **DÉDICACES Samedi 16 Mai 2015 à la Bibliothèque**

- Rencontre avec Camille SENON : Témoignage sur « Oradour Le Dernier Train »
Accompagné de Franck LINOL/ Auteur de Polars

✚ **COQUELICONTES**

- 19^{ème} festival du conte en Limousin,
Soirée Contée avec Sabrina CHEZEAU
Samedi 23 Mai 2015 à L'Auberge de Chatelus

✚ **ATELIER**

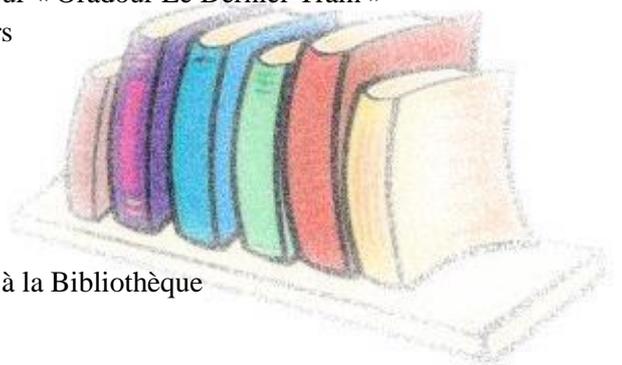
Généalogie : Mme Catherine Poly *Août 2015*
Atelier individuel : renseignement et réservation à la Bibliothèque

FESTIVAL DU 15 AOÛT

- Brocante : vente de livres
- Ouverture de l'espace expo (toute la journée)
Rencontre avec Pierre MICHON et lecture de ses textes
- Dictée rétro : animée par Mme Catherine POLY (horaire à définir)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Lundi 22 Juin 2015 à 18 Heures à la Bibliothèque

TEL: 05.55.64.82.80 alc@wanadoo.fr - **FACEBOOK**: <https://www.facebook.com/biblio.chatelus>



Auberge de Chatelus

Depuis le 1er Mai, l'auberge est ouverte l'après-midi, le vendredi et le samedi, de 17h à 19h, de même que le jeudi de l'Ascension et le lundi de Pentecôte.

À partir de Juin, nous espérons pouvoir garantir ces horaires tous les jours de la semaine (sauf le mardi)

CASTEL

L'association C.A.S.T.E.L. change de têtes.

Suite à la démission de l'ancienne équipe un nouveau conseil d'administration a été mis en place ; ont été nommés :

Henri POITOU, président - Jean-Loup OELSNER, secrétaire - Serge AUCLAIR, Trésorier,

Ils sont assistés d'une quinzaine de membres bénévoles.

Les statuts ont été actualisés et déposés en préfecture.

Le nouveau siège social se situe : 1 rue des Écoliers à Chatelus.

Une boîte à lettres a été posée à la Mairie pour recevoir le courrier.

L'adresse courriel est castel23430@gmail.com

Les manifestations prévues pour cette année sont :

- ☀ Le 18 Juillet, soirée moules frites, animée par le groupe 'Les Crystals'.

- ☀ Le 1^{er} Août, soirée entrecôtes frites, animée par un homme-orchestre
- ☀ Le 15 Août en collaboration avec les artistes d'Awantura pour l'animation du festival
 - Brocante, vide grenier, (se faire inscrire au plutôt à l'adresse courriel)
 - Marché du terroir
 - Manège pour enfants, stand de tir...
 - Démonstration de Zumba
 - Animation Babyfoot
 - Bal en plein air avec le groupe 'La boîte à musique' de 22h à 2h
 - Buvette et restauration rapide toute la journée.

La buvette du pont sera assurée les mois de Juillet et Août, et une restauration rapide sera proposée le soir du 15 Août en attendant le feu d'artifice.

☞ **L'association fait un appel appuyé aux bénévoles souhaitant nous rejoindre.**

Les Moussus du Thaurion

- Le 20 juin, à partir de 14h30, fête de l'été au camping, en association avec Art et Nature au Thaurion, (acrobranche, pétanque, buvette et pique-nique partagé le soir)
- Le 4 juillet, sortie familiale à Vulcania
- Un stage d'été est prévu pour les enfants 6-12 ans. Thème et dates à définir

Renseignements et inscriptions : Isabelle LEGAY – 06.71.29.50.95

APPMA – Pêche

- Concours de pêche, le matin du 15 août.

HONNEURS AUX TROIS AGENTS MUNICIPAUX MÉDAILLÉS DE CHÂTELUS-LE-MARCHEIX

C'est avec beaucoup de convivialité et de complicité que Thierry Péronne, actuel maire de Châtelus-le-Marcheix, André Mavigner et Philippe Séraphin, les deux précédents magistrats de la commune, ont eu le plaisir de décerner, le samedi 8 avril à la mairie, la médaille régionale, départementale et communale aux trois agents municipaux, Isabel Riot, Alain Lecardeur et Pascal Léger, en présence de nombreux élus et du personnel municipal.

Isabel a été décorée de la médaille d'or, après 32 ans d'implication au sein de la collectivité en qualité de secrétaire de mairie ; Alain, a obtenu la médaille d'or, après 33 ans au service de la commune, en qualité d'agent de maîtrise principal ; Pascal a reçu la médaille d'argent, après 26 ans de service à la commune comme adjoint technique deuxième classe.

Après avoir retracé le chemin professionnel de chacun des trois décorés, Thierry Péronne, André Mavigner et Philippe Séraphin ont tenu à les féliciter chaleureusement pour la qualité de leur travail et leur dévouement quotidien au service des habitants de la commune. Ces trois agents contribuent, jour après jour, au bon fonctionnement de la Mairie et du service public, conscients des responsabilités et devoirs qui en découlent.

Après plusieurs années d'implication au sein de la commune, des liens se créent entre agents et élus ; des liens qui vont au-delà des simples rapports de travail ; des liens fondés sur la confiance, la reconnaissance de la qualité du travail accompli et de l'expertise.



Les trois employés se sont vu offrir un diplôme d'honneur et un bouquet de fleurs. Toutes nos félicitations aux médaillés.

La lingette jetable est l'une des inventions marketing qui fait un tabac auprès du public ces dix dernières années. Elle a envahi notre quotidien : avec elle, on fait l'entretien des surfaces de la maison, on évite de trier son linge, ou encore on nettoie les fesses de bébé et on se démaquille... Tous ces gestes sont en effet facilités par ces morceaux de textile imprégnés de substances variées (détergent, démaquillant, parfum...) qui viennent irrémédiablement remplir nos poubelles. Petit détour sur les impacts de la lingette jetable, et sur les alternatives qui existent.



En Creuse comme dans le reste de la France, le recours à la lingette jetable fait des émules. Ainsi, sur les communes adhérentes à Evolis 23 (anciennement SIERS), sur les 224 kg de déchets produits par habitant par an, la catégorie de déchets « lingettes et couches » représente 28 kg du bac d'ordures ménagères*. Une quantité importante qui s'explique notamment par l'usage des couches et changes jetables, mais aussi par une quantité importante de lingettes, elles aussi jetables.

Car, il faut savoir le reconnaître, ce produit marketing facilite la vie.

Mais à quel prix ? Voici un retour en exemples et en chiffres :**

- Il apparaît que le lavage des sols avec lingette jetable coûte 15 fois plus cher qu'avec un textile réutilisable (serpillère) et un détergent écologique.
- Alors qu'avec une lingette (ou chiffon) microfibre lavable, on nettoie tous les types de surfaces, les fabricants ont créé des gammes diverses de lingettes jetables (pour le sol, les meubles, les vitres...). Autant de produits coûteux à acheter.
- Avec une consommation moyenne de 7 à 10 lingettes par semaine, un ménage avec enfant produit 23 kg de déchets supplémentaires. Ces lingettes se retrouvent soit enfouies, soit incinérées.
- Les substances imprégnant les lingettes jetables (solvant, désinfectant, eau de javel) sont elles aussi **polluantes**, car pour rester humides, les lingettes sont imbibées de composés pétrochimiques dont certains présentent **un danger pour l'environnement et la santé**. De plus, ces substances ne permettent pas la bonne dégradation des fibres biodégradables de la lingette jetable, rallongeant d'autant la durée de vie du déchet...
- Les lingettes jetables et leur emballage ne sont ni recyclables, ni réutilisables. **Elles deviennent un déchet dès la première utilisation**. Les matières premières nécessaires à leur fabrication sont irrémédiablement perdues

En conséquence, il semble que le coût de l'usage de lingettes jetables est lourd à porter, tant au niveau économique qu'écologique. D'autant qu'il est possible de remplacer la lingette jetable par celle lavable.

Voici quelques alternatives à l'usage des lingettes jetables :

- La **lingette ou chiffon microfibre** lavable est très efficace pour dépoussiérer, laver les sols et surfaces, avec un peu d'eau ou de détergent écologique ;
- Pour la toilette de bébé, il est possible d'utiliser un **gant** ou une **microfibre en polaire** avec du liniment oléo-calcaire, que l'on passera en machine après usage. Quand on est en balade, il suffit d'imprégner des lingettes à l'avance et les conserver dans une boîte hermétique.
- Pour assouplir le linge, un verre de **vinaigre** suffit !
- Pour le démaquillage, pensez aux **éponges naturelles** ou utilisez des **carrés démaquillants lavables**.

Pour tous les autres usages, soyez inventifs et ayez le réflexe du réutilisable et du lavable. Maintenant, à vous de jouer !

* données issues du Modecom réalisé en 2009 sur les 89 communes adhérentes alors au SIERS

** données issues de la revue Ecoconso.be - fiche conseil n°112